

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 25 FEVRIER 2010

#### **2010-03** ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

L'an deux mille dix, le 25 février, à 9h30, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 19 février 2010, s'est réuni au siège du SYDELA, à Saint Herblain, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 19  
Votants : 19

**Titulaires présents :**

Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire  
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz  
Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet  
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire  
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu  
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul  
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral de Loire Divatte  
M. Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral de Pornic,

**Suppléants présents :**

Monsieur François FABRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay

**Excusés:**

M. Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,  
M. Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois et Président du SYDELA s'est retiré lors du vote de cette délibération. M. Maurice PERRION, 2<sup>ème</sup> vice président, a présidé la partie de la séance consacré au vote de cette délibération.

**Secrétaire de séance :** M. Gérard ESNAULT

## **2010-03 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009**

Le comité décide d'approuver le compte administratif de l'exercice 2009 dont les résultats s'établissent comme suit :

|                            |                 |
|----------------------------|-----------------|
| Excédent de fonctionnement | 9 449 279,20 €  |
| Excédent d'investissement  | 6 733 084,92 €  |
| Excédent global            | 16 182 364,12 € |

Ce compte administratif est en tout point conforme au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier.

*Il est à noter que Monsieur Bernard CLOUET, Président en exercice du SYDELA, s'est retiré au moment du vote de cette délibération.*

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Bernard CLOUET

